

États financiers consolidés de
(non vérifié)

THERATECHNOLOGIES INC.

pour les périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008

THERATECHNOLOGIES INC.

États financiers consolidés
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008

États financiers

Bilans consolidés.....	1
États consolidés des résultats.....	2
États consolidés du résultat étendu	3
État consolidé de l'avoir des actionnaires	4
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés.....	7

THE RATECHNOLOGIES INC.

Bilans consolidés
(non vérifié)

30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars)

	2009	2008
		(retraité - note 2 a))
Actif		
Actif à court terme		
Espèces	1 519 \$	133 \$
Placements obligataires	10 036	10 955
Débiteurs	375	610
Crédits d'impôt à recevoir	1 666	1 784
Stocks	2 225	–
Fournitures de recherche	287	301
Frais payés d'avance	302	397
	16 410	14 180
Placements obligataires	51 807	35 249
Immobilisations	1 229	1 299
Autres éléments d'actif	41	2 817
	69 487 \$	53 545 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	5 901 \$	7 198 \$
Tranche à court terme des revenus reportés (note 6)	6 847	–
	12 748	7 198
Revenus reportés (note 6)	13 691	–
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 3)	279 169	269 219
Surplus d'apport	6 484	5 585
Cumul des autres éléments du résultat étendu	1 282	372
Déficit	(243 887)	(228 829)
	(242 605)	(228 457)
Total de l'avoir des actionnaires	43 048	46 347
Engagements (note 7)		
Événements postérieurs à la date du bilan (note 8)		
	69 487 \$	53 545 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

Theratechnologies Inc.

États consolidés des résultats
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2009	2008	2009	2008
		(retraité - note 2 a))		(retraité - note 2 a))
Revenus				
Redevances, technologies et autres (note 6)	1 718 \$	98 \$	17 468 \$	214 \$
Intérêts	528	518	2 252	2 427
	2 246	616	19 720	2 641
Coûts et frais d'exploitation				
Recherche et développement	4 534	6 313	22 226	35 326
Crédits d'impôt	(411)	(334)	(1 795)	(2 111)
	4 123	5 979	20 431	33 215
Frais généraux et administratifs	1 634	1 874	7 149	6 185
Frais de vente et de développement de marché	1 067	1 124	2 583	3 811
Brevets, amortissement et dépréciation des autres éléments d'actif	120	4 727	346	5 239
Frais liés aux processus de révision stratégique	–	1 479	–	2 224
Frais liés à une entente de collaboration et de licence (note 6)	–	–	4 269	–
	6 944	15 183	34 778	50 674
Perte d'exploitation avant l'élément ci-dessous	(4 698)	(14 567)	(15 058)	(48 033)
Perte réalisée sur dépréciation d'actifs financiers disponibles à la vente (note 4 b))	–	(578)	–	(578)
Perte nette	(4 698)\$	(15 145)\$	(15 058)\$	(48 611)\$
Perte de base et diluée par action (note 3 c))	(0,08)\$	(0,26)\$	(0,25)\$	(0,85)\$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	60 403 790	58 165 795	60 314 309	57 415 468

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

Theratechnologies Inc.

États consolidés du résultat étendu
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars)

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2009	2008	2009	2008
		(retraité - note 2 a))		(retraité - note 2 a))
Perte nette	(4 698)\$	(15 145)\$	(15 058)\$	(48 611)\$
(Pertes) gains non réalisé(e)s découlant des actifs financiers disponibles à la vente	(288)	71	1 039	133
Ajustement de reclassement des gains et pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente (note 4 b))	(11)	572	(129)	572
Résultat étendu	(4 997)\$	(14 502)\$	(14 148)\$	(47 906)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

THERATECHNOLOGIES INC.

État consolidé de l'avoir des actionnaires
(non vérifié)

Exercice terminé le 30 novembre 2009
(en milliers de dollars)

	Capital-actions		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Déficit	Total
	Nombre	Dollars				
Solde au 30 novembre 2008	58 215 090	269 219 \$	5 585 \$	372 \$	(228 829) \$	46 347 \$
Émission d'actions (notes 3 et 6)	2 214 303	9 950	—	—	—	9 950
Rémunération à base d'actions	—	—	899	—	—	899
Perte nette	—	—	—	—	(15 058)	(15 058)
Variation des gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	—	—	—	910	—	910
Solde au 30 novembre 2009	60 429 393	279 169 \$	6 484 \$	1 282 \$	(243 887) \$	43 048 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

Theratechnologies Inc.

État consolidé de l'avoir des actionnaires (suite)
(non vérifié)

Exercice terminé le 30 novembre 2008
(en milliers de dollars)

	Capital-actions		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Déficit	Total
	Nombre	Dollars				
Solde au 30 novembre 2007	54 531 133	238 842 \$	4 807 \$	(333) \$	(177 339) \$	65 977 \$
Modification de convention comptable	–	–	–	–	(941)	(941)
Émission d'actions	3 564 291	29 899	–	–	–	29 899
Frais d'émission d'actions	–	–	–	–	(1 938)	(1 938)
Exercice d'options d'achat d'actions Contrepartie monétaire	119 666	397	–	–	–	397
Valeur attribuée	–	81	(81)	–	–	–
Rémunération à base d'actions	–	–	859	–	–	859
Perte nette	–	–	–	–	(48 611)	(48 611)
Variation des gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	–	–	705	–	705
Solde au 30 novembre 2008	58 215 090	269 219 \$	5 585 \$	372 \$	(228 829) \$	46 347 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Theratechnologies Inc.

États consolidés des flux de trésorerie
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars)

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2009	2008	2009	2008
		(retraité - note 2 a))		(retraité - note 2 a))
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Perte nette	(4 698) \$	(15 145) \$	(15 058) \$	(48 611) \$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	171	160	612	625
Amortissement et dépréciation des autres éléments d'actif	—	4 667	—	4 957
Rémunération à base d'actions	194	181	899	859
Perte réalisée sur dépréciation d'actifs financiers disponibles à la vente	—	578	—	578
	(4 333)	(9 559)	(13 547)	(41 592)
Variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation				
Intérêts à recevoir sur les placements obligataires	(195)	219	(923)	405
Débiteurs	(155)	(20)	260	(134)
Crédits d'impôt à recevoir	1 501	(335)	118	(366)
Stocks	(631)	—	(2 225)	—
Fournitures de recherche	742	(498)	2 765	582
Frais payés d'avance	421	109	95	17
Créditeurs et charges à payer	1 166	(3 765)	(1 424)	(1 324)
Revenus reportés	(1 714)	—	20 538	—
	1 135	(4 290)	19 204	(820)
	(3 198)	(13 849)	5 657	(42 412)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Émission d'actions	89	121	9 950	30 296
Frais d'émission d'actions	—	(23)	(8)	(1 930)
	89	98	9 942	28 366
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(117)	(31)	(407)	(301)
Acquisition de placements obligataires	(9 480)	(4 815)	(29 111)	(17 987)
Cession de placements obligataires	1 500	9 115	15 305	29 889
	(8 097)	4 269	(14 213)	11 601
Variation nette des espèces	(11 206)	(9 482)	1 386	(2 445)
Espèces au début de la période	12 725	9 615	133	2 578
Espèces à la fin de la période	1 519 \$	133 \$	1 519 \$	133 \$

Se reporter à la note 4 a) pour les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

1. Mode de présentation

Les états financiers qui figurent dans le présent rapport sont non vérifiés et reflètent les redressements habituels et réguliers qui, de l'avis de la Société, sont nécessaires pour donner une image fidèle de ses résultats. Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les mêmes conventions comptables que celles présentées dans les états financiers inclus dans le dernier rapport annuel de la Société ont été utilisées, à l'exception des changements décrits à la note 2 ci-dessous. Néanmoins, ces états financiers n'incluent pas l'ensemble de la divulgation requise par les principes comptables généralement reconnus et ils doivent être lus à la lumière des états financiers et des notes y afférentes qui figurent dans le dernier rapport annuel de la Société. Ces états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par les vérificateurs.

2. Nouvelles normes comptables

a) Adoption de nouvelles normes comptables

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

À partir du début de son exercice 2009, la Société a adopté les recommandations du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), soit le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le chapitre prévoit des directives sur la constatation des actifs incorporels conformément à la définition d'un actif et aux critères pour la constatation d'un actif sans égard au fait que ces actifs soient acquis séparément ou développés à l'interne. L'adoption de ce chapitre a eu pour effet d'augmenter le déficit et de diminuer les autres éléments d'actif aux 1^{er} décembre 2007 et 2008, respectivement, de 941 \$ et 599 \$, ce qui correspond aux montants des ajustements relatifs aux frais de brevet des périodes antérieures à ces dates. De plus, à la suite de l'adoption de ce chapitre, les frais de brevet et d'amortissement des autres éléments d'actif présentés dans les états consolidés des résultats ont diminué de 342 \$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. Nouvelles normes comptables (suite)

a) Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

Stocks

À partir du début de son exercice 2009, la Société a adopté les recommandations du Manuel de l'ICCA, soit le chapitre 3031, *Stocks*, qui remplace le chapitre 3030 et qui vise à harmoniser les dispositions des normes canadiennes concernant les stocks avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Ce chapitre apporte des changements quant à l'évaluation des stocks et fournit des indications plus détaillées sur la détermination du coût, y compris sur l'imputation des frais généraux, réduit le nombre de méthodes permises pour la détermination du coût, exige l'application de tests de dépréciation et élargit les obligations d'information de manière à accroître la transparence. Comme la Société ne détenait pas de stocks au 30 novembre 2008, l'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Risque de crédit et juste valeur des actifs et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a publié l'Abrégé du CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui prévoit que le risque de crédit propre à une entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte pour déterminer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le CPN-173 doit s'appliquer rétrospectivement sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant le 20 janvier 2009 ou après cette date. L'adoption du CPN-173 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. Nouvelles normes comptables (suite)

a) Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

Instruments financiers - informations à fournir

En juin 2009, le CNC a publié des modifications au chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, du Manuel de l'ICCA de manière à le rendre conforme à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Ce chapitre a été modifié afin d'inclure des obligations d'information additionnelles au sujet de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et d'améliorer les informations sur le risque de liquidité. Ces modifications établissent une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, qui accorde la priorité aux données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur. Ces niveaux sont les suivants : le niveau 1, soit les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs; le niveau 2, soit les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement; et le niveau 3, soit les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels relatifs aux exercices terminés après le 30 septembre 2009 et elles s'appliquent à la Société au 30 novembre 2009. Le chapitre modifié porte seulement sur les informations à fournir et n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

b) Normes comptables futures

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

L'ICCA a publié en janvier 2009 trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations ne donnant pas le contrôle*. La Société évalue actuellement les exigences de ces nouvelles normes.

Le chapitre 1582 définit des normes pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Il correspond à l'IFRS 3, aussi intitulée, *Regroupements d'entreprises*. Il s'applique de manière prospective aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. Nouvelles normes comptables (suite)

b) Normes comptables futures (suite)

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle (suite)

Le chapitre 1601 définit des normes de préparation des états financiers consolidés. Quant au chapitre 1602, il définit des normes de comptabilisation d'une participation sans contrôle dans une filiale devant servir à l'établissement des états financiers consolidés. Ses dispositions correspondent à celles de l'IAS 27 des IFRS, intitulée *États financiers consolidés et individuels*. Les chapitres 1601 et 1602 s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Une application anticipée est autorisée.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a confirmé le fait que les principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seraient harmonisés avec les IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La date de basculement s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels qui se rapportent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société sera tenue de présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2012 selon les IFRS. La Société veillera à harmoniser ses états financiers avec ces nouvelles normes en fonction du calendrier établi pour ce faire. La Société déterminera à une date ultérieure l'incidence que l'adoption de ces normes aura sur ses états financiers consolidés.

3. Capital-actions

En vertu de l'entente de collaboration avec EMD Serono, Inc. (« EMD Serono »), la Société a émis 2 179 837 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 9 854 \$ (voir la note 6).

En 2009, la Société a également reçu des souscriptions d'une valeur de 96 \$ pour l'émission de 34 466 actions ordinaires dans le cadre de son régime d'achat d'actions.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. Capital-actions (suite)

a) Régime d'options d'achats d'actions de la Société

Le nombre d'options non exercées a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

	Options	Moyenne pondérée des prix d'exercice par action
Options au 30 novembre 2007	2 207 633	6,32 \$
Octroyées	111 000	7,98
Exercées	(119 666)	3,32
Annulées	(37 167)	9,57
Options au 30 novembre 2008	2 161 800	6,52
Octroyées	680 500	1,83
Annulées et échues	(176 500)	8,34
Options au 30 novembre 2009	2 665 800	5,20 \$

b) Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La juste valeur estimée des options octroyées a été évaluée à la date d'attribution à l'aide du modèle de Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2009	2008
Taux d'intérêt sans risque	1,83 %	3,36 %
Volatilité	79,5 %	70,4 %
Durée de vie moyenne en années	6	6
Dividende	néant	néant

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. Capital-actions (suite)

b) Rémunérations et autres paiements à base d'actions (suite)

Le taux d'intérêt sans risque est basé sur le rendement d'un bon du Trésor canadien sans coupon, ayant une durée restante égale à la durée de vie prévue de l'option. La volatilité est fondée exclusivement sur la volatilité historique équivalente à la durée de vie prévue. La durée de vie prévue des options tient compte du délai d'acquisition des droits à l'attribution, du terme de l'option et la période moyenne pendant laquelle les options sont restées en cours dans le passé. Le dividende prévu a été exclu du calcul étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à retenir la totalité des bénéfices pour financer ses activités et sa croissance future.

Le tableau suivant indique la juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours des exercices terminés les 30 novembre 2009 et 2008 :

	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
2009	680 500	1,26 \$
2008	111 000	5,16

c) Perte diluée par action

La perte diluée par action n'a pas été présentée, car l'effet des options en cours aurait été anti-dilutif. Toutes les options en circulation à la fin de l'exercice pourraient potentiellement diluer le résultat de base par action dans le futur.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

4. Informations supplémentaires

a) État des flux de trésorerie

La Société a conclu les transactions suivantes n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie :

	2009	2008 (retraité - note 2 a))
Acquisition d'immobilisations incluse dans les créditeurs et charges à payer	183 \$	48 \$
Frais d'émission d'actions inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	8

b) En 2009, la Société a reclassé dans les résultats nets 129 \$ de gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente, antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

En 2008, la Société a reclassé dans les résultats nets 572 \$ des pertes réalisées découlant des actifs financiers disponibles à la vente, antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. La perte réalisée inclut une perte pour moins-value durable de 578 \$ liée aux options d'achat d'actions dans une société publique.

Au 30 novembre 2009, le cumul des autres éléments du résultat étendu consistait en un gain non réalisé découlant des actifs financiers disponibles à la vente de 1 282 \$ (gain de 372 \$ au 30 novembre 2008).

c) La Société a encaissé 1 912 \$ de crédits d'impôt en 2009 (1 746 \$ en 2008).

d) Les éléments suivants ont été pris en compte dans l'établissement de la perte nette de la Société :

	2009	2008 (retraité - note 2 a))
Amortissement des immobilisations	612 \$	625 \$
Amortissement et dépréciation des autres éléments d'actif	—	4 957
Rémunération à base d'actions	899	859

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

5. Instruments financiers

a) Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme, incluant les espèces, débiteurs et créditeur à payer, se rapprochait de leur juste valeur en raison des courtes durées de ces instruments.

Les placements obligataires sont présentés à la juste valeur estimée, déterminée par les données d'entrée qui sont observables directement (données de niveau 2).

b) Produits et charges financiers

Les intérêts créditeurs constituent les intérêts gagnés sur les liquidités et les placements obligataires.

c) Perte de change

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009, une perte de change de 635 \$ a été incluse dans les frais généraux et administratifs (247 \$ en 2008).

6. Entente de collaboration et de licence

Le 28 octobre 2008, la Société a conclu une entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, une société membre du groupe de Merck KGaA, visant les droits exclusifs de mise en marché de la tésamoréline aux États-Unis pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie (le « produit initial »). La Société conserve tous les droits de mise en marché de la tésamoréline à l'extérieur des États-Unis.

Selon les termes de l'entente, la Société est responsable du développement du produit initial jusqu'à l'obtention de l'approbation de mise en marché aux États-Unis. La Société est également responsable de la production du produit et du développement d'une nouvelle formulation du produit initial. EMD Serono est responsable de mener les activités liées à la commercialisation du produit.

À la clôture de la transaction, le 15 décembre 2008, la Société a reçu un paiement de 30 000 \$ US (36 951 \$ CAN), lequel comprend un paiement initial de 22 000 \$ US (27 097 \$ CAN) et 8 000 \$ US (9 854 \$ CAN) sous forme d'une souscription d'actions ordinaires de la Société par Merck KGaA au prix de 3,67 \$ US (4,52 \$ CAN) l'action. La Société pourrait recevoir jusqu'à 215 000 \$ US, somme qui comprend le paiement initial de 22 000 \$ US, l'investissement en capitaux propres de 8 000 \$ US ainsi que des paiements qui sont tributaires de l'atteinte de certains objectifs en matière de développement, de réglementation et de vente. La Société pourra également recevoir des redevances croissantes sur les ventes nettes annuelles de la tésamoréline aux États-Unis, le cas échéant.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

6. Entente de collaboration et de licence (suite)

Le paiement initial de 27 097 \$ est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur une période de service estimative. Cette période peut faire l'objet de modifications, dans le futur, qui sont fonction des renseignements supplémentaires que la Société peut obtenir. Au 30 novembre 2009, un montant de 6 560 \$ a été reconnu à titre de revenus. Au 30 novembre 2009, les revenus reportés incluent un montant de 20 537 \$ lié à cette transaction.

Le 12 août 2009, la Food and Drug Administration des États-Unis a accepté le dépôt de la Demande de drogue nouvelle (« DDN ») de la Société pour la tésamoréline. En vertu de l'entente de collaboration et de licence conclue avec EMD Serono, l'acceptation du dépôt de la DDN portant sur la tésamoréline est associée à un paiement d'étape de 10 000 \$ US (10 884 \$ CAN). Ce paiement d'étape a été enregistré au troisième trimestre de 2009.

La Société pourra mener des activités de recherche et de développement pour des indications supplémentaires. EMD Serono aura également l'option de commercialiser de nouvelles indications pour la tésamoréline aux États-Unis en vertu de l'entente de collaboration et de licence. Si elle se prévaut de cette option, EMD Serono prendra en charge la moitié des coûts de développement liés à ces indications supplémentaires. La Société aura le droit, dans ce cas, sous réserve d'une entente avec EMD Serono, de participer à la promotion de ces indications supplémentaires.

7. Engagements

a) Location des locaux

La Société loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation (le « bail ») échéant en avril 2010. Ce bail a été renouvelé par la Société et le bailleur au cours de l'exercice 2009 pour une durée de onze ans se terminant le 30 avril 2021. En vertu du bail, la Société bénéficie aussi de deux options de renouvellement pour des périodes de cinq ans chacune. Le paiement de loyer minimum exigible selon les termes du bail est le suivant :

2010	340 \$
2011	55
2012	655
2013	655
2014	655
2015	273
Par la suite	3 943
	<hr/>
	6 576 \$

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

7. Engagements (suite)

a) Location des locaux (suite)

La Société s'est engagée à payer au bailleur sa quote-part de certains frais d'exploitation des locaux loués. Ce montant a été fixé à 240 \$ par année à compter du 1^{er} mai 2010 et sera augmenté annuellement de 2,5 % pour la durée du bail.

Le bailleur s'est engagé à accorder à la Société une allocation monétaire d'un montant de 728 \$ pour lui permettre d'effectuer des améliorations locatives.

La Société a donné au bailleur en garantie une lettre de crédit irrévocable d'un montant de 323 \$, qui sera annulée le 30 avril 2010 en vertu des termes du bail renouvelé, ainsi qu'une hypothèque mobilière de premier rang d'un montant de 1 150 \$ et couvrant tous les biens meubles corporels se trouvant dans les locaux loués par la Société. Cependant, cette hypothèque peut être subordonnée à celles d'institutions prêteuses.

b) Ententes d'approvisionnement à long terme

La Société a conclu, au cours et après l'exercice terminé le 30 novembre 2009, des ententes d'approvisionnement à long terme avec des tiers en prévision de la commercialisation de la tésamoréline. Certaines de ces ententes incluent une clause stipulant l'obligation d'acheter des quantités minimales de produits sous réserve de certaines conditions.

c) Marge de crédit

La Société dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum de 1 800 \$, portant intérêt au taux de base majoré de 0,5 %, garantie par les placements obligataires. La valeur marchande des placements doit en tout temps être équivalente à 150 % des avances utilisées sur la marge de crédit. Dans l'éventualité où cette valeur marchande était inférieure à 7 000 \$, la Société devrait consentir, en faveur de la banque, une hypothèque mobilière de premier rang d'un montant de 1 850 \$ grevant des valeurs mobilières jugées satisfaisantes par la banque.

Aux 30 novembre 2009 et 2008, à l'exception de la lettre de crédit mentionnée en a) ci-dessus, la marge de crédit dont bénéficie la Société n'avait pas été utilisée.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 30 novembre 2009 et 2008
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

8. Événements postérieurs à la date du bilan

- a) Le 10 février 2010, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime de droits des actionnaires (le « régime »), lequel entre en vigueur à cette date. Le régime vise à fournir un délai suffisant au conseil d'administration et aux actionnaires pour évaluer une offre publique d'achat hostile faite à l'égard de la Société, à fournir un délai suffisant au conseil d'administration pour explorer et élaborer d'autres propositions visant à maximiser la valeur pour un actionnaire si une offre publique d'achat est lancée et à offrir une possibilité égale à tous les actionnaires de participer à une offre publique d'achat et à recevoir une valeur intégrale et juste pour leurs actions ordinaires.

Le régime, s'il est approuvé par les actionnaires, expirera à la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société en 2013.

Les droits émis aux termes du régime seront initialement attachés aux actions ordinaires et seront négociés avec celles-ci et aucun certificat distinct ne sera émis, sauf en cas d'événement déclencheur. Les droits pourront être exercés uniquement lorsqu'une personne, y compris toute personne qui y est liée, acquiert ou tente d'acquérir 20 % ou plus des actions en circulation sans respecter les dispositions d'une « offre permise » du régime ou sans l'approbation du conseil d'administration. Si une telle acquisition a lieu ou est annoncée, chaque droit, au moment de son exercice, permettra à son porteur, sauf à l'acquéreur et aux personnes qui y sont liées, d'acheter des actions ordinaires en bénéficiant d'un escompte de 50 % par rapport au cours en vigueur à ce moment.

Aux termes du régime, une offre permise est une offre qui est présentée à tous les porteurs des actions ordinaires et qui peut être acceptée pendant au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions ordinaires en circulation, sauf celles qui appartiennent à l'initiateur et à certaines parties liées, ont été déposées, l'initiateur pourra prendre en livraison et régler les actions ordinaires, mais il devra prolonger l'offre pendant 10 jours pour permettre aux autres actionnaires de déposer leurs actions.

- b) Le 8 décembre 2009, la Société a octroyé 265 000 options à un prix de levée de 3,84 \$ par action et a annulé 19 167 options à un prix de levée pondéré de 2,38 \$ par action dans le cadre de son régime d'options d'achat d'actions.

9. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2008 ont été réagencés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée en 2009.